

Appel à l'ensemble du gouvernement fédéral pour une exécution des peines plus efficace et plus sûre

Une exécution des peines efficace est essentielle pour lutter contre la surpopulation et la problématique de la sécurité dans nos prisons. Le comité de direction du SPF Justice lance un appel ouvert au gouvernement fédéral pour une exécution des peines plus efficace et plus sûre.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif de cinq étapes cruciales pour relever les nombreux défis complexes de nos prisons. La manière dont nous exécutons les peines doit changer de façon urgente et structurelle.

Ceux qui souhaitent soutenir cet appel peuvent également y [apposer leur signature à l'aide de ce formulaire](#). Plus il y a de signatures, plus le message est fort.

Cinq étapes pour une exécution efficace des peines

1. La surpopulation carcérale doit être réduite. La capacité actuelle des prisons ne permet pas d'accueillir plus de 13 000 détenus actuellement incarcérés. Des mesures d'urgence supplémentaires sont donc nécessaires, pour assurer la sécurité de notre personnel, des détenus et de l'ensemble de la société. À l'heure actuelle, nous augmentons le risque de récidive.
2. La priorité doit être donnée à la sécurité de notre personnel. La sécurité dynamique doit rester la base d'un environnement de vie ainsi que de travail sûr et humain dans nos prisons. La sécurité statique est également essentielle pour soutenir notre personnel de manière optimale.
3. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour garantir des conditions de travail sûres et humaines dans une situation de surpopulation limitée. Nous demandons que ces ressources soient allouées non pas uniquement en proportion de la capacité disponible, mais en proportion du nombre de détenus présents.
4. Si nous voulons changer la situation de manière structurelle, nous avons besoin de tous les partenaires. Chacun doit prendre ses responsabilités : ensemble, nous devons investir dans la qualité de l'exécution des peines afin de prévenir la récidive.
5. Un débat fondamental relatif à l'exécution des peines est nécessaire. Nous devons davantage travailler sur la base des faits pour renforcer la sécurité de la société.

Signature

Le comité de direction du SPF Justice

Mathilde Steenbergen

Voorzitster a.i. van het directiecomité van de FOD Justitie

Directrice-generaal van het DG Penitentiaire Inrichtingen



Michaël Lamhasni

Directeur général Team Support



Maité De Rue

Directrice générale DG Législation, Libertés et Droits fondamentaux



Françoise Boucher

Directrice générale Team Budget et Contrôle de gestion



Sandra Schillemans

Directrice a.i. Team Human Resources

